



## EN UN COUP D'ŒIL

### Comment vous préparer à la visite à domicile ?

Expliquez à l'expert ou à l'experte quels sont les limitations et les problèmes de soin auxquels vous devez faire face. Il/elle pourra ainsi se faire une idée complète des soins requis.

- Préparez les documents fournis par votre médecin traitant ou par les médecins spécialistes, ou ceux remis à la sortie d'hôpital afin de pouvoir les présenter à l'expert(e).
- Préparez les médicaments que vous prenez actuellement.
- Tenez un journal de soins, si possible sur une ou deux semaines. Vous pourrez y consigner les activités que vous devez effectuer quotidiennement et le temps que ces activités requièrent.
- Si vous bénéficiez de soins à domicile, préparez également la documentation de soins.
- Demandez à une personne qui vous administre des soins ou qui connaît bien votre situation d'être présente lors de la visite à domicile.
- Si vous avez reçu un questionnaire de la MDK (service médical de la caisse maladie) ou de votre caisse d'assurance dépendance, remplissez-le si possible au préalable.
- Si vous avez un responsable légal, informez-le de notre visite à domicile.

**RÉGIME JURIDIQUE** La procédure d'expertise est faite conformément aux §§ 14, 15, 18, 45 a du Sozialgesetzbuch (SGB, code de la sécurité sociale) XI, aux §§ 60 et suiv. du SGB I, aux directives de l'association des assurances maladie obligatoires relatives à l'expertise des besoins en soins conformément au SGB XI, aux directives d'évaluation des limitations des compétences du quotidien conformément au § 45 a du SGB XI, aux directives sur la limitation précise des caractéristiques nommées dans le § 14 concernant les besoins en soin, et aux directives relatives aux «cas de rigueur».

Bu bilgileri diğer lisanlarda [www.mdk.de](http://www.mdk.de) adresinde bulabilirsiniz

Τις πληροφορίες αυτές θα τις βρείτε σε άλλες γλώσσες στην ιστοσελίδα: [www.mdk.de](http://www.mdk.de)

Informacje te w językach obcych znajdują się na stronie internetowej: [www.mdk.de](http://www.mdk.de)

Информацию на других языках Вы сможете найти по адресу: [www.mdk.de](http://www.mdk.de)

Ove informacije su raspoložive i na drugim jezicima na internet adresi: [www.mdk.de](http://www.mdk.de)

Questa informazione è disponibile in altre lingue, al sito: [www.mdk.de](http://www.mdk.de)

This information in English can be found at: [www.mdk.de](http://www.mdk.de)

Vous trouverez les informations en français sur le site suivant : [www.mdk.de](http://www.mdk.de)

**Pour toute information complémentaire concernant l'expertise en soins, veuillez consulter : [www.mdk.de](http://www.mdk.de)**

Si vous avez besoin d'un interprète en langage des signes, veuillez vous adresser à votre caisse d'assurance dépendance. Si votre maîtrise de l'allemand n'est pas suffisante, assurez-vous de vous faire aider par un parent, une connaissance ou un traducteur lors de l'expertise.

Ces informations vous sont fournies par la Collective des services médicaux de l'assurance maladie (MDK) et du service médical de l'association fédérale des caisses de maladie (MDS), [www.mdk.de](http://www.mdk.de).



## INFORMATIONS CONCERNANT L'EXPERTISE EN SOINS

M-à-j : Janvier 2015 | Photo de titre : MDK/Krüper

## Information concernant l'expertise en soins

Vous avez effectué une demande de prestations d'assurance dépendance auprès de votre caisse d'assurance dépendance. C'est pourquoi votre caisse d'assurance dépendance a demandé au service médical de l'assurance maladie (MDK) de procéder à une expertise. Le MDK est un organisme indépendant de conseil et d'expertise qui assiste les caisses maladie et les caisses d'assurance dépendance sur les questions médicales et les questions de soins.

### Où se déroule l'expertise ?

Un expert ou une experte du MDK se déplace à votre domicile (que vous habitiez dans un logement indépendant, en maison de retraite ou en maison de soins). Le MDK vous contacte par courrier ou par téléphone pour vous proposer un rendez-vous. Les experts déterminent le volume des soins dont vous avez besoin et vérifient également s'il est possible d'améliorer votre situation, par exemple par le biais d'une réhabilitation médicale.



### BON À SAVOIR

Pour définir le niveau de soin, l'expert prend en considération l'aide dont vous avez besoin dans le cadre des activités de soin et activités domestiques légalement fixées et listées ci-dessous. Le niveau de soin qui vous est attribué ne dépend donc pas de la gravité de votre maladie.

#### → SOIN DE BASE

**Soin corporel :** Se laver, se doucher, prendre un bain, se peigner, hygiène dentaire, rasage, évacuation urinaire et intestinale

**Alimentation :** Préparation des aliments pour une consommation directe et prise des aliments

**Mobilité :** Se lever et se coucher, changer de position, s'habiller et se déshabiller, marcher, se tenir debout, monter des marches, quitter et rejoindre le domicile

#### → ENTRETIEN DOMESTIQUE

Faire les courses, cuisiner, nettoyer le domicile, faire la vaisselle, laver et changer le linge corporel et le linge de maison, chauffer la maison

### Comment se déroule une expertise ?

L'experte ou l'expert du MDK est un médecin ou un professionnel soignant spécialement formé. Cet expert vient vous voir pour se faire une idée des soins requis. Expliquez-lui quels sont les limitations et les problèmes de soin auxquels vous devez faire face. Demandez à une personne de confiance d'être présente au moment de la visite. L'expert ou l'experte pourra ainsi se faire une idée précise de votre situation. La visite peut durer jusqu'à une heure.

### Que faut-il savoir quant à l'expertise d'une personne atteinte de démence ?

Lors de la visite, l'expert ou l'experte s'adressera en premier à la personne nécessitant les soins, même si ses indications ne sont pas fiables, du fait de sa démence. Ces informations ne sont pas enregistrées telles quelles, mais sont ensuite vérifiées par l'expert auprès du proche également présent.

### Que se passe-t-il après l'expertise ?

Le service médical établit une expertise à partir des résultats de la visite. La caisse de soin se base ensuite sur cette expertise pour définir de quel niveau de soins vous avez besoin. Vous recevez ensuite un avis vous indiquant votre niveau de soins ainsi qu'une recommandation de rééducation. Une rééducation peut vous aider à gérer le quotidien. Si vous en faites la demande, la caisse d'assurance dépendance peut également vous faire parvenir une copie de l'expertise MDK.

### Que faire si vous n'êtes pas d'accord avec la décision de la caisse d'assurance dépendance ?

Si vous avez des objections concernant le niveau qui vous a été attribué, vous disposez d'un délai d'un mois à compter de la réception de l'avis pour faire opposition auprès de votre caisse d'assurance dépendance.



## NIVEAUX DE SOIN

L'assurance dépendance distingue plusieurs montants de prestations selon le niveau de soins. Le niveau de soins attribué à une personne dépend de l'aide dont elle a besoin. On différencie pour cela les soins de base (soin corporel, alimentation et mobilité) et l'entretien domestique.

#### → Niveau de soins I : nécessite des soins importants

Niveau attribué lorsqu'il y a un besoin d'aide d'au moins 90 minutes par jour. Sur les 90 minutes, plus de 45 doivent être destinées aux soins de base. La condition préliminaire est que cette aide doit être nécessaire au moins une fois par jour. Une aide à l'entretien domestique doit en outre être nécessaire plusieurs fois par semaine.

#### → Niveau de soins II : nécessite des soins très importants

Niveau attribué lorsqu'il y a un besoin d'aide d'au moins trois heures par jour. Sur les trois heures, au moins deux doivent être destinées aux soins de base. La condition préliminaire est que cette aide doit être nécessaire au moins trois fois par jour. Une aide à l'entretien domestique doit en outre être nécessaire plusieurs fois par semaine.

#### → Niveau de soins III : nécessite des soins considérables

Concerne les personnes dont le besoin en soins est si important qu'il nécessite une présence 24h/24h. Ces personnes doivent recevoir de l'aide pendant au moins cinq heures par jour en moyenne. Sur les cinq heures, au moins quatre doivent être destinées aux soins de base. Une aide à l'entretien domestique doit en outre être nécessaire plusieurs fois par semaine.

#### Accompagnement des personnes atteintes de démence

Indépendamment de la définition d'un niveau de soins, le MDK vérifie avant tout chez les personnes atteintes de démence si elles ont besoin d'un accompagnement spécifique en plus des soins et de l'aide à l'entretien domestique. Si c'est le cas, elles peuvent recevoir des prestations supplémentaires de la part de l'assurance dépendance.